

1. Une « dé-valuation » des séances de kiné par les infirmières et ses conséquences sur la toilette

Chapitre 5

Résumé :

Quelques extraits d'une réunion de l'équipe infirmière permettent de prendre connaissance de la façon dont celle-ci voit les soins de kiné, évalue l'état cognitif de Mme Landuyt et à partir de là, agit lors des toilettes. Ces jugements contrastent avec la façon dont Mme Landuyt et son kiné conçoivent leur travail collectif sur sa mobilité.

Contexte :

Mme Landuyt habite une coquette maison bel-étage, avec un petit jardin, dans un quartier tranquille et arboré du Sud-Est de Bruxelles . Elle a 88 ans quand je la rencontre. Elle a occupé des emplois de secrétaire, puis a aidé son mari qui était un entrepreneur indépendant et a eu trois enfants : Lauranne, l'aînée, et deux fils. A la mort de son mari, elle a développé une intense activité bénévole jusqu'à ses 80 ans. Sa fille est secrétaire médicale et prendra sa pension un an après le début de l'enquête.

Un an avant notre rencontre, Mme Landuyt a fait un accident vasculaire cérébral (AVC) la laissant avec une hémiplégie du côté gauche à la suite duquel elle est hospitalisée pendant trois mois sans que la revalidation ne lui ait permis de regagner en mobilité (elle ne peut quitter le fauteuil). Elle insiste alors pour rentrer chez elle, contre l'avis de l'équipe médicale mais soutenue par sa fille. Au moment où je la rencontre, des infirmières passent deux fois par jour, pour la lever (vers 10h) et la mettre au lit (à partir de 16h30), avec une toilette et un changement de protection. Elle passe la journée dans un fauteuil roulant placé à côté du lit médicalisé qui a été installé contre la fenêtre du salon donnant sur la rue. De 9h à 12h, une aide-ménagère titre-service (voir Annexe) entretient la maison tout en se révélant être une présence importante pour Mme Landuyt dont la fille travaille encore à plein temps (jusqu'en septembre 2012).

Contexte Méthodologique:

J'ai été présente chez Mme Landuyt lors de dix séances de kiné (d'une durée de trente minutes environ, se prolongeant par un temps de conversation avec elle, et sa fille lorsque celle-ci a pris sa retraite) entre le 6 septembre 2011 et le 16 avril 2015 et mené trois entretiens en septembre 2011 (avec Mme Landuyt, sa fille et le kiné). J'ai participé à une réunion de l'équipe infirmière intervenant chez elle et donné de multiples coups de fil à Lauranne et Luc (pour arranger des moments de rendez-vous, prendre des nouvelles ou poser des questions à propos de la séance passée). Le dernier appel a été celui de Lauranne pour m'annoncer le décès de sa maman, en juin 2015. Je l'ai recontactée en janvier 2017 pour lui proposer une première analyse de mes observations, suite à quoi nous nous sommes rencontrées une après-midi pour qu'elle me fasse part de son feed-back. J'ai également transmis à Luc la partie du texte concernant les soins de kiné.

Type(s) d'acteur(s) : Infirmier.ère

Type d'acte : Toilette

Thème(s) : Manière de voir et de vivre avec la personne

Concept(s) : Fin en soi/fin en vue, Jugement de valuation

Lieu d'observation : Domicile

Région d'observation : Bruxelles

Date d'observation : novembre 2011

Numéro de page du livre : 112

Auteur du récit : Natalie Rigaux

Vignette :

Les infirmières portent un jugement différent sur le soin de kiné. Lors de la réunion d'équipe à laquelle j'assiste (en novembre 2011), l'une d'entre elles déclare (les autres opinent) : « À mon sens, elle ne marchera jamais ; son kiné la booste, dit qu'elle marchera, mais elle ne saura jamais. Il exagère ! En plus, avec sa tête ? ! Elle donne le change mais si tu poses une question précise, elle ne sait rien ! ». L'infirmière réduit ici le problème à la dépendance, la marche seule à une fin en soi, avec un pronostic qui ferme les potentialités de changement et un jugement négatif sur les moyens utilisés. Il n'est reconnu aucune agentivité à Mme Landuyt, présentée comme sous la coupe de son kiné et disqualifiée par le diagnostic supposé. Leurs façons d'agir vont s'en ressentir. Dès notre première rencontre, Mme Landuyt me raconte que les infirmières voulaient la laisser au lit après la toilette, ce à quoi se sont opposés Luc et Lauranne. Elles font la toilette au lit (privant leur patiente d'un temps debout supplémentaire). Quand il y a des conflits d'horaire ? le caractère relativement imprévisible de leur heure de passage pouvant faire qu'elles arrivent au moment où Luc preste sa séance ? elles considèrent qu'elles sont prioritaires, la séance de kiné devant être suspendue ou annulée.